

Commission de coopération
environnementale
Conseil

Comisión para la
Cooperación Ambiental
Consejo

Commission for
Environmental Cooperation
Council

Montréal, le 8 février 1995

RÉSOLUTION DU CONSEIL N° 95-2

Programme et budget de 1995

LE CONSEIL :

Approuve par la présente le projet de programme et budget de 1995, daté du 19 janvier 1995;

Autorise le Directeur exécutif à mettre en oeuvre le Programme de 1995, y compris l'élaboration des propositions qui seront financées par le Fonds de mise en oeuvre de projets, tel que prévu dans le Programme en consultation avec le Comité permanent général et en conformité avec l'Accord et les règles et résolutions adoptées par le Conseil.

Approuvé au nom du Conseil par :

José Luis Samaniego (Mexique)
William Nitze (États-Unis)
Tony Clarke (Canada)

Certifié par :

Victor Lichtinger
Directeur exécutif

